

PROGRAMME DE FORMATION

REF : HE.IM.01

Syndic – Professionnels de l'Immobilier

Durée	2 jour(s) — 14 heures
Tarif	600 € HT / personne
Effectif	1 à 10 participants
Modalité	Présentiel
Niveau requis	Intermédiaire
Délai d'accès	2 semaines
Lieu	Bordeaux, Libourne ou en INTRA dans vos locaux
Formateur	Intervenant expert — Expert en droit immobilier

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Connaître les innovations de la loi ELAN et son impact sur le syndic
2. Maîtriser le statut des immeubles en copropriété
3. Comprendre les charges de copropriété et le conseil syndical
4. Appréhender le code de déontologie et le recouvrement des charges
5. Suivre les actualités réglementaires et jurisprudentielles

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Jour 1 : Copropriété et statut

Le cadre juridique de la copropriété

- Accueil des participants, présentation et tour de table
- La Loi ELAN et copropriété
- Le statut de l'immeuble en copropriété
- Les charges de copropriété
- Le conseil syndical
- Les assemblées générales de copropriétaires

Gestion du contentieux et actualités

- Le code de déontologie
- Le recouvrement des charges
- Le contentieux de la copropriété
- Les copropriétés en difficultés
- Actualités réglementaires et jurisprudentielles

Jour 2 : Contentieux et actualités

Gestion du contentieux et actualités

- Le code de déontologie
- Le recouvrement des charges
- Le contentieux de la copropriété
- Les copropriétés en difficultés
- Actualités réglementaires et jurisprudentielles

PUBLIC CIBLE & PRÉREQUIS

Public visé :

- Titulaires de la carte professionnelle immobilier
- Négociateurs salariés ou indépendants
- Professionnels de l'immobilier soumis au décret 2016-173

Prérequis :

- Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports :

- ✓ Support PDF de formation complet remis à chaque participant

Matériel :

- ✓ Vidéoprojecteur

- ✓ Documentation technique et juridique

Méthodes :

- ✓ Études de cas pratiques et mises en situation
- ✓ Échanges et partage d'expériences entre professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant la formation :

- Questionnaire de positionnement initial
- Convocation avec programme détaillé

Pendant la formation :

- Feuille d'émargement signée par demi-journée
- Évaluation continue par QCM

Après la formation :

- Attestation de formation délivrée en fin de session
- Questionnaire de satisfaction à chaud

INDICATEURS DE QUALITÉ

8+

STAGIAIRES FORMÉS

9/10

TAUX DE SATISFACTION

100%

TAUX DE RÉUSSITE

2026

DERNIÈRE MISE À JOUR

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour adapter les conditions d'accueil et d'accès.